



**MAIRIE
DE
LA COUCOURDE**

**CONSEIL MUNICIPAL du 05 juin 2026
Séance n°04**

Liste des délibérations

DCM n°26/2026 : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs	<p>Délégués titulaires : <u>Liste ZANON Jean-Luc</u> : Mr ZANON Jean-Luc, Mme NEUF-MARS Sandra, Mr VIALATTE Bruno : 12 voix, élus. <u>Liste SYLVESTRE Jean-Marie</u> : Mr SYLVESTRE Jean-Marie, Mme MAIRESSE Louisane : 3 voix, non élus. Délégués suppléants : <u>Liste ZANON Jean-Luc</u> : Mme SALINAS Claire, Mr NOËL Fred, Mme DONCARLI Véronique : 12 voix, élus. <u>Liste SYLVESTRE Jean-Marie</u> : Mr RIALHE Gilles : 3 voix, non élu</p>
DCM n°27/2026 : Désignation d'un représentant à la CLECT	Délégué : Mr ZANON Jean-Luc. 15 pour : approuvée à l'unanimité
DCM n°28/2026 : Attribution des amendes de police 2026 – programme de sécurité	Approuvée à l'unanimité
DCM n°29/2026 : Orientations et crédits affectés à la formation des élus	Approuvée à l'unanimité
DCM n°30/2026 : Convention d'occupation temporaire du domaine public concédé au profit de la commune de La Coucourde – chemin d'accès à la station de pompage d'irrigation de la plaine de Marsanne	Approuvée à l'unanimité

Fait à LA COUCOURDE, le 06 juin 2026

Le Maire,
Jean-Luc ZANON

